

Voyageurs Mineurs accompagnés À destination de la Polynésie française

CONDITIONS DE VOYAGE	VOYAGEANT AVEC UN PARENT OU UN REPRESENTANT LEGAL VACCINE			VOYAGEANT AVEC UN PARENT OU UN REPRESENTANT LEGAL NON VACCINE		
	Moins de 6 ans	6 à 11 ans	12 ans et plus	Moins de 6 ans	6 à 11 ans	12 ans et plus
Demande ETIS	Le parent doit faire une demande ETIS et s'inscrire en qualité de déclarant et renseigner les informations relatives à leur enfant.					
Test RT-PCR de moins de 72 heures avant le départ, ou Test antigénique réalisé moins de 48 h avant le départ	NON		OUI	NON		OUI
Déclaration de motif impérieux (via etis.pf)	NON si le mineur est non vacciné. Si le mineur est vacciné, faire une demande séparée pour éviter les tests de dépistage à J+4 et J+8			NON. Au moment de la déclaration de l'adulte qui l'accompagne, l'adulte renseigne les informations relatives à l'enfant		OUI <u>Sauf</u> si le mineur est vacciné
Attestation sur l'honneur à se soumettre aux règles relative à l'entrée en PF	Remplit par le parent ou représentant légal		OUI	Remplit par le parent ou représentant légal		OUI
Autotest à l'arrivée J0	NON	OUI	OUI	NON	OUI	OUI
Quarantaine de 10 jours à Tahiti	NON			NON		OUI <u>Sauf</u> si le mineur est vacciné
Auto-prélèvement RT-PCR à J+4 et J+8	NON	OUI <u>Sauf</u> si le mineur est vacciné		NON	OUI <u>Sauf</u> si le mineur est vacciné	

Informations soumises à modifications sans préavis. Mises à jour le 17/09/2021



AIR TAHITI NUI